Envoyé en préfecture le 07/02/2026
Reçu en préfecture le 07/02/2026
Publié le
ID : 056-215600743-20260207-DEL06022026_01-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE GUENIN

Arrondissement de Pontivy

Séance du 06/02/2026

Date de la convocation
30/01/2026

Date d'affichage
30/01/2026

Nombre de membres
Afférents au conseil municipal : 19 En exercice : 17 Votants : 19

A l'unanimité
Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0

L'an 2026, le 6 février à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Guénin, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur ONNO Anthony, Maire.

Présents : M. ONNO Anthony, Maire, Mme DAMONNEVILLE Cécile, **M** Gilles LE TONQUEZE, Mme GRIGNOUX Laurence, M. Grégory NOUREUX, Mme FRAVAL Sophie, M. LE MASSON Joël, Mme JOUBIER Anne-Catherine, M. Elie QUILLIEC, Mme LOHEZIC Solène, M. GUEGAN Arnaud, Mme LE BOUQUIN Anne-Laure, Mme MORVANT Yvonne, M. LE GUIDEC Michel, M. LAUDRIN Yannick, Mme PEDRONO Valérie, M. GUEGAN Daniel.

Excusés ayant donné procuration : M. LE FORESTIER Jean-Yves donne pouvoir à M. ONNO Anthony, Mme ROBIC Rachel donne pouvoir à Mme PEDRONO Valérie.

Secrétaire de séance : Mme MORVANT Yvonne

Réf	DEL06-02-2026-01

Objet de la délibération : Désignation d'un(e) secrétaire de séance

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2121-15 et L.2121-21 précisant qu'au début de chacune de ses séances, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance,

Considérant que M. le Maire propose la candidature de Mme MORVANT Yvonne à cette fonction,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **DE NE PAS PROCÉDER au scrutin secret,**
- **DE DÉSIGNER Mme MORVANT Yvonne secrétaire de séance.**

AINSI FAIT ET DELIBERE les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME.

Le Maire,
Anthony ONNO

